

COVID-19

**LES ACTIONS
DE LA VILLE**



S A I N T
R A P H A Ë L

UNE MOBILISATION TOTALE DE LA VILLE

Alerter, s'organiser, anticiper, aider, informer, freiner la propagation du virus, la Ville a su immédiatement réagir, face à l'ampleur d'une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.



Mise en place d'un numéro vert gratuit **0 8000 83700**

Par ce numéro, les administrés peuvent faire remonter leurs difficultés, leurs besoins, quels qu'ils soient. Une équipe dédiée répond aux attentes et aux sollicitations de chacun. Par ailleurs, le standard téléphonique (04 94 82 15 00) a été maintenu et ouvert aux samedis et dimanches.

Une sécurité renforcée

La Municipalité a veillé à la bonne mise en œuvre des consignes gouvernementales et a pris toutes les mesures qu'elle estimait nécessaires pour faire respecter la loi. De jour comme de nuit, les équipages ont procédé à des missions de surveillance, d'assistance et de contrôles. 27 caméras de vidéoprotection sont venues épauler les équipes. La Ville a fait appliquer sans réserve les mesures communales et les arrêtés préfectoraux temporaires : fermeture de l'ensemble des équipements publics et des commerces non indispensables, obligation de confinement, interdiction des activités en mer et des promenades en bord de mer.



14

agents de surveillance en renfort



4

agents de la brigade environnement en renfort



59

policiers municipaux mobilisés



420

personnes verbalisées



61 200

contrôles effectués

OUVERTURE DU **CENTRE AMBULATOIRE DÉDIÉ**

Créé à l'initiative du docteur Laborde, avec le précieux concours des docteurs Gras, Kaidomar et De Cintaz, le Centre Ambulatoire Dédié (CAD) est opérationnel depuis le 7 avril au sein du Palais des congrès. Il accueille uniquement sur prescriptions médicales les personnes de l'ensemble de l'agglomération présentant les symptômes du Codiv-19. Ce centre de consultation et de diagnostic a pu prévenir un engorgement du service des urgences de l'hôpital, ainsi que des cabinets des médecins de ville. **CAD : 0 8000 83700**




300
personnes
accueillies au CAD


20 000
masques déjà
distribués


+ 2m³
de dons récoltés la
première semaine

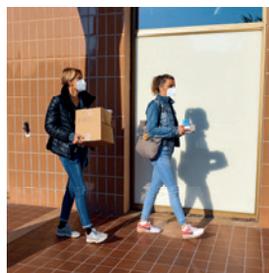

145 000
masques
commandés


+ 600
combinaisons
livrées


125 000
masques offerts
par le groupe Barbero

Des dons pour l'hôpital intercommunal

Suite à l'appel lancé fin mars par le CHI Bonnet, un formidable élan de solidarité s'est mis en place pour fournir les équipes en masques, combinaisons de protection, gants et visières. La Ville a immédiatement ouvert une salle municipale, puis un espace au Palais des congrès, pour réceptionner ce matériel, l'équivalent de 2m³ dès la première semaine.



DES MASQUES POUR LES RAPHAËLOIS

Du 30 avril au 7 mai, 8 500 masques alternatifs* ont été distribués aux Raphaëlois de plus de 75 ans. Une opération assurée en boîtes aux lettres par une équipe de 30 agents municipaux afin de répondre aux besoins de chacun.



Pour les moins de 75 ans

A compter du 11 mai, les masques seront disponibles pour les moins de 75 ans sur 9 sites de distribution, à proximité de leur domicile :

- Centre culturel,
- Bureaux municipaux de Boulouris, Valescure, Agay et Dramont,
- Mairie d'Honneur,
- Maison des associations,
- Centre de loisirs de l'Estérel,
- Centre social de l'Aspé.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer

Les personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer, peuvent contacter la plateforme téléphonique : **0 8000 83700** (numéro vert gratuit). Une solution de livraison leur sera proposée.



Un atelier de couture dédié à la fabrication de masques

Chapeautée par le Centre Communal d'Action Sociale, une quinzaine de bénévoles s'active en relai à la fabrication de masques en tissu, homologués AFNOR. Avec pour objectif d'atteindre les 1000 avant le 11 mai. 200 ont déjà été confectionnés. Une fois le stock constitué, une distribution adaptée sera organisée sous l'égide du maire. Pour l'heure, il s'agit de poursuivre la production, voire de dépasser les objectifs.

* Masques alternatifs : en tissu lavable et réutilisable

DÉPISTAGE

OUVERTURE D'UN DRIVE

COVID-19

Afin de favoriser les initiatives mises en place par les professionnels de santé, la Ville met à disposition du laboratoire Bioesterel-Biogroup le parking du lycée Saint-Exupéry.



Ainsi transformé en drive, le parking du lycée Saint-Exupéry (265, avenue de Valescure) permet depuis le 27 avril, de 10 h 00 à 11 h 00, de réaliser la détection du génome du virus par test nasal, dans le respect des consignes sécuritaires émises par l'État. Des opérations rapides et quasi-indolores pour les patients qui ont, au préalable, tous pris rendez-vous sur

www.bioesterel.fr



ou par téléphone :

04 98 11 02 40 et 04 94 95 11 29

Pour l'heure, un seul créneau horaire est mis en place (10h00-11h00), mais si le besoin s'en fait sentir, un deuxième sera rapidement organisé l'après-midi (15h00-16h00). Il est rappelé aux personnes qui souhaitent effectuer ce test qu'il faut au préalable consulter son médecin pour une prise en charge complète. Puis prendre rendez-vous avec l'un des laboratoires, soit par téléphone, soit sur le site de Bioesterel-Biogroup, où un formulaire est à remplir. Les résultats sont ensuite communiqués au patient et au médecin traitant sous 24h à 48h.

Par ailleurs, les tests sérologiques sanguins sont disponibles et réalisables par prise de sang au laboratoire sans prise de rendez-vous.



60

personnes
testées par
semaine

SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Contraints de tirer le rideau, les commerçants et artisans ont vu leur activité fortement impactée. Aussitôt, la Ville a rédigé un document sur les droits des entreprises et les mesures d'accompagnement nationales, intitulé « Récapitulatif des mesures d'accompagnement dans le contexte du coronavirus ». Déterminé à aller plus loin dans la démarche d'aide, le maire a procédé à l'exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (enseignes...) ainsi que des Autorisations d'Occupation Temporaire pour les Commerces (redevance des terrasses, étalage...)



100
commerces
ouverts



60
articles publiés sur
le Facebook de la Ville
pour soutenir
les commerçants



Création d'un annuaire des commerçants

Autant de mesures venant soutenir le commerce local qui seront renforcées à l'issue de la crise, par des mesures incitatives auxquelles travaille déjà la Ville pour relancer son attractivité.

La Ville a créé un annuaire afin de mettre en lien les habitants et les commerces de proximité raphaëlois, proposant la livraison et la vente à emporter de plats cuisinés et autres denrées alimentaires. Cet annuaire est actualisé au fur et à mesure des informations transmises par les commerçants. Il permet ainsi de faciliter la vie des Raphaëlois et d'accompagner nos commerçants face à l'épidémie de Covid 19.

ville-saintraphael.fr/utile/covid-19/commerces/annuaire-des-commerçants



UNE SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE ENVERS LES PLUS FRAGILES

L'une des priorités de la Ville au commencement de cette crise sanitaire a été la prise en charge des personnes en difficulté. Afin que personne ne soit oublié, des actions concrètes ont été immédiatement mises en place.



Le CCAS au cœur du dispositif

35 volontaires suivent 7j/7 quelque 1 200 personnes âgées de plus de 85 ans. Un travail pour identifier les personnes vulnérables ou en manque d'autonomie et ainsi répondre à leurs besoins. Un plan spécifique a été mis en œuvre afin de protéger les Sans Domicile Fixe de la commune. 15 personnes ont été logées à la salle Roche et à l'hôtel dans des chambres réservées par la Ville. Des repas leur sont livrés et une prise en charge médicale leur est apportée.



1 200

personnes âgées
de plus de 85 ans
suivies par la Ville



35

volontaires pour suivre
téléphoniquement
les seniors de plus
de 85 ans



20 000

euros abondés
au dispositif d'aide
exceptionnelle
du CCAS



40 000

flyers informatifs
distribués en boîtes
aux lettres

La plateforme d'entraide Agilybox

De nombreux Raphaëlois ont fait part de leur désir de s'investir auprès des particuliers en difficulté. Pour répondre à cet élan de générosité, une plateforme d'entraide d'urgence entre citoyens a vu le jour sur le site Internet de la Ville

saintraphael.agilybox.fr



240

propositions
d'aide sur
Agilybox

UN SOUTIEN AUX PERSONNELS SOIGNANTS

Parce qu'ils sont en première ligne et pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions, la Ville a mis en place différents dispositifs dérogatoires dont les personnels soignants peuvent bénéficier : accueil de leurs enfants dans les écoles de la commune ; gratuité du stationnement sur l'ensemble des parkings municipaux pour les médecins, infirmiers, aides-soignantes et aides à domicile (abonnement 7j/7 et 24h/24 d'une durée de 45 jours).

Transport à la demande gratuit pour le personnel du CHI

Depuis le 30 mars, le réseau Agglobus a mis en place un transport à la demande dédié au personnel soignant du Centre Hospitalier Intercommunal, non véhiculé, et rencontrant des difficultés pour rejoindre leur domicile, entre 18 h 00 et 22 h 00. Ce service porte à porte, gratuit, fonctionne du lundi au dimanche sur simple appel au : 07 64 38 99 96. A noter que les réservations devront être anticipées de 30 minutes



L'accompagnement des enfants des personnels soignants

Suite à la fermeture des écoles et des crèches, la Municipalité a mis en place un dispositif dérogatoire d'accueil pour les enfants des personnels soignants. 3 écoles et 1 crèche ont été mobilisées. La Ville maintient ouverte une école élémentaire les samedis et les dimanches. Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs a spécialement ouvert ses portes pour recevoir les enfants des personnels soignants.


3
écoles mises
à disposition


1
école ouverte
le week-end


20
enfants accueillis
dans les écoles


1
crèche mise
à disposition


1
centre de loisirs
ouvert

UNE OFFRE CULTURELLE GRATUITE À DOMICILE

En s'appuyant sur ses ressources numériques, la Ville propose quotidiennement une offre culturelle exceptionnelle et gratuite, que ce soit avec Micro-Folie ou Médiatem. Ainsi le public peut découvrir en ligne 400 trésors issus des plus grands musées de France, accéder à la Philharmonie de Paris avec des dizaines de concerts en live, mais aussi s'informer de l'actualité à travers plus de 400 titres de presse et magazines, ou télécharger 500 livres. Médiatem enregistre près de 1 000 inscriptions, signe du succès de ce service.


1 000
inscrits à Médiatem


400
titres presse et
magazine à disposition


500
livres à disposition


400
œuvres à découvrir
avec Micro-Folie



MEDIATEM
Médiathèque terres & mer

Médiatem, c'est aussi un grand choix de conseils lectures, cinéma, musique, BD, jeux, ainsi qu'une galerie virtuelle représentant toutes les expositions d'histoire locale qui ont été présentées au Centre Culturel dans le cadre de « Saint-Raphaël », un passe riche d'avenir », un choix de conférences enregistrées dans l'auditorium. Egalement, des applications pour les tout-petits et les ados ou encore de l'autoformation.

mediatem.fr



Une mutualisation culturelle avec Cannes

La Ville s'est associée à la Mairie de Cannes afin de proposer des contenus culturels gratuits : conférences, spectacles en ligne, quiz, idées cultures pour les plus jeunes. Cette offre vient en complément de celle hebdomadaire proposée les mardis, jeudis et samedis par les agents de la commune.

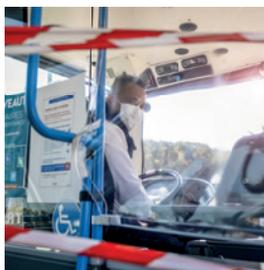


RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS OU DES COURSES

Pour ceux qui éprouvent des difficultés à se déplacer, la Ville a mobilisé des véhicules et des agents communaux afin d'accompagner les personnes dans leurs démarches indispensables. De son côté, AggloBus a instauré un service minimum de transport des passagers, dans le strict respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

Le service courses bénéficie à 400 personnes

Coordonné par le CCAS, qui a su rapidement adapté la logistique du Relais Assistance Mobilité (RAM) aux besoins d'approvisionnement engendrés par la crise, le service vient aujourd'hui en aide à 400 personnes. Celui-ci est assuré par des agents des services techniques de la Ville qui ont été renforcés dernièrement par 3 éducateurs sportifs et 3 agents d'animation. Pour en bénéficier composer le numéro vert gratuit : **0 8000 83700**



AggloBus : un service minimum assuré

Réduites de 50 %, les lignes permettent toutefois aux usagers d'effectuer des déplacements indispensables, munis de leur autorisation. Des mesures d'hygiène drastiques ont été immédiatement prises à l'intérieur des véhicules afin de limiter les contacts et de respecter les distances entre les personnes.

Hôpital : gratuité du parking jusqu'en 2021

À la demande conjointe des maires de Saint-Raphaël et Fréjus, auprès du président de la Cavem, le parking de l'hôpital intercommunal n'est plus payant, et ce, pour une durée d'un an, sans restriction de temps. Une mesure liée à la crise sanitaire pour venir en aide à tous les usagers du CHI qui traversent cette période difficile. Le coût de cette décision est estimé à 500 000 euros, soit une année pleine de recettes.

PROPRETÉ DES DISPOSITIONS CONCRÈTES

Désinfection du mobilier urbain, collecte des ordures ménagères, Brigade Environnement sur le pont... la Ville a pris des dispositions concrètes en matière de propreté et de maintien de notre cadre de vie, en collaboration étroite avec les services de la Cavem et de l'entreprise Pizzorno.

Une désinfection du mobilier urbain et des points propres

A la demande de la Ville et de la Cavem, la société Pizzorno procède depuis le 27 mars à la désinfection des points d'apport volontaire (*colonnes à verre, colonnes à vêtement, colonnes à papier*), *des points propres (bacs à ordures ménagères, bacs de tri sélectif)* et du mobilier urbain (bancs, corbeilles, rampes d'accès...) sur l'ensemble de la commune.




200
colonnes désinfectées


400
points propres désinfectés


100%
de l'effectif Pizzorno mobilisé

Collecte des ordures ménagères et des encombrants

En cette période particulière, les agents de propreté de la Cavem et du groupe Pizzorno ont continué d'assurer la collecte quotidienne des ordures ménagères. Momentanément suspendue, le ramassage des encombrants reprend le 11 mai, dans les mêmes conditions de collecte qu'auparavant.

<https://www.ville-saintraphael.fr/utile/collecte-proprete/encombrants-et-autres-dechets>



La Brigade Environnement fortement mobilisée

La Brigade Environnement poursuit ses opérations de sensibilisation auprès de la population et reste particulièrement vigilante sur les risques de dépôts sauvages. Les 4 agents de la brigade sont également missionnés pour faire respecter les derniers arrêtés municipaux en matière de collecte de déchets, de cartons et d'encombrants. Ils viennent également soutenir la Police Municipale dans les opérations de contrôles des riverains sur leurs déplacements et la validité des attestations. Numéro Vert : **0 8000 83700**



NUMÉROS UTILES ET SITES D'ASSISTANCE À LA POPULATION



APPELEZ LE

0 8000 83700

N° VERT - APPEL GRATUIT

NUMÉRO VERT GRATUIT DE LA VILLE

pour accompagner, renseigner, aider toute
personne ayant un besoin spécifique,
rencontrant une difficulté ou souhaitant apporter
son aide aux autres



**Accueil
Hôtel de Ville**

APPELEZ LE

04 94 82 15 00



**Centre Communal
d'Action Sociale**

APPELEZ LE

04 94 19 51 20



**Relais Assistance
Mobilité** (RAM)

APPELEZ LE

04 94 19 51 28



**Le Service « Saint-
Raph Numérique »
devient Numerik Aide**

APPELEZ LE

06 17 39 78 33



APPELEZ LE

0800 130 000

N° VERT - APPEL GRATUIT

**Ministère des Solidarités
et de la Santé** pour répondre à
vos questions 24h/24 et 7 J/7



COVID-19

Une rubrique spécialement
dédiée sur **ville-saintraphael.fr**
pour tout connaître des actions
que la municipalité mises en place



Agilybox

le portail d'entraide
d'urgence entre Raphaëlois
saintraphael.agilybox.fr